



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnel administratif

Question écrite n° 69846

Texte de la question

M. Christian Ménard souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur la situation des personnels administratifs relevant de la fonction publique hospitalière et employés sous tutelle par les conseils généraux, qui, en raison du fait de leur faible effectif, voient leurs carrières bloquées. Il semblerait en effet que, contrairement aux personnels techniques qui avancent en grade régulièrement au choix, les personnels administratifs soient bloqués souvent depuis des années dans leur avancement. Cette situation peut provoquer un sentiment d'injustice, voire de démotivation préjudiciable à la qualité du service public. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les dernières évolutions sur ce dossier, et notamment si la disparition des quotas est envisagée dans un proche avenir.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69846

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2005, page 6767